

Commune d'Etaples-sur-Mer  
Extrait du registre des délibérations

Délibération n° 9	Conseil Municipal du 16 juin 2015
Direction des Finances	Dotation de Solidarité Urbaine

Le mardi seize juin deux mille quinze à 20 h, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.

Date de convocation :  
27/05/015

Effectif du Conseil Municipal: 33

Nombre de membres  
en exercice : 33

Compte-rendu des délibérations  
affiché le : 18/06/2015

**Présents** : Philippe Fait, Bernard Gheselle, Laurence Caron, Lucien Bonvoisin, Frédéric Cadet, Beaurain Christelle, Kathy Hanquez, Bagdad Ghezal, Dominique Delsaux, Sébastien Baillet, Adjoint, Richard Kasprzak, Gérard André, Maryse Maillart, Jean-Michel Gosselin, Charlotte Perrault, Angélique Cousin, Martine Ghezal, Pascal Thiébaux, Stéphane Sagnier, Stéphanie Danne, Francis Gravet, Marie Pierre Hagneré, Francis Leroy, Monique Vambre, Jean-Pierre Lamour, Conseillers Municipaux.

**Absents excusés ayant donné pouvoir** : Joël Dachicourt à Gérard André, Ramet Christian à Richard Kasprzak, Brihier Yvon à Baillet Sébastien, Laurie CAFFIER à Maillart Maryse, Descharles Martina à Perrault Charlotte, Hagnere Jean Paul à Monique Vambre, Stéphanie Codron à Pascal Thiebaux

**Absent excusé** : Mme Boutoille Josiane

**Votants** : 32

**Secrétaire de séance** : Monsieur Sébastien BAILLET

Objet :DSU 2014

Rapporteur : Madame CARON

La Ville d'ETAPLES sur MER est éligible à la Dotation de Solidarité Urbaine.

Conformément à l'article L 1111-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de présenter au Conseil Municipal un rapport qui retrace les actions de développement social urbain entreprises au cours de l'année 2014, et les conditions de leur financement.

Il est donc présenté au Conseil Municipal le rapport d'utilisation de la D.S.U. 2014 qui fait apparaître les programmes réalisés pour le développement social urbain, au cours de l'exercice écoulé. Le tableau ci-dessous ne révèle pas, pour des raisons de présentation pratique, l'ensemble des opérations réalisées, mais à titre d'information, les actions les plus importantes.

	<b>Montants</b>
<b>Montant de la Dotation de Solidarité Urbaine 2014</b>	<b>864 850 €</b>
<b>INTERVENTIONS SOCIALES</b>	<b>740 000 €</b>
Subvention Maison de la Petite Enfance	100 000 €
Subvention CCAS	640 000 €
<b>ACTIONS EN FAVEUR DES JEUNES</b>	<b>161 427 €</b>
Remise de récompenses aux élèves	3 991 €
Classes de neige	91 631 €
Bourses étudiants et lycéens	53 274 €
Équipements scolaires	12 531 €
<b>AIDES AUX ASSOCIATIONS</b>	<b>269 037 €</b>
Fonctionnement des associations	269 037 €
<b>TOTAL DES ACTIONS MISES EN ŒUVRE</b>	<b>1 170 464 €</b>

Le rapport est adopté par **32 voix pour.**